

Amélie BAILLEAU

Attachée de presse
Direction de la Communication

01 39 07 78 41
06 10 68 07 49
abailleau@yvelines.fr

Versailles, le 17 mars 2021

Mise en service de la passerelle du Bois de la Cranne (RD30)

Aujourd'hui, Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, Alexandra Dublanche, vice-présidente chargée du Développement économique et de l'attractivité de la Région Île-de-France et Joséphine Kollmannsberger, maire de Plaisir, ont inauguré la passerelle du Bois de la Cranne. Cet ouvrage permet désormais aux Yvelinois de disposer d'un itinéraire sécurisé pour se promener à pied ou à vélo entre le parc du château de Plaisir et les espaces naturels à l'est de la RD 30. La mise en service de la passerelle, dont les travaux ont duré près d'un an, parachève ainsi l'opération d'aménagement et d'élargissement de la RD 30 à Plaisir et Elancourt après 6 ans de travaux. Faite d'une structure métallique en forme d'arc de 52 m de long et de 4 m de large, l'ouvrage franchit la route départementale sans appui intermédiaire. Coût de l'opération : 1,9 M€ TTC.



Une opération d'envergure

Les différents tronçons métalliques de la passerelle, fabriqués dans les usines de la société GAGNE, ont été acheminés jusqu'en région parisienne par convois exceptionnels depuis le Puy-en-Velay. La réalisation de la passerelle du Bois de la Cranne a nécessité un important dispositif de levage mené dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre 2020, au-dessus de la RD 30 fermée à la circulation. Dans le cadre de l'opération, deux parkings, accessibles depuis chaque sens de circulation de la RD 30, ont été réalisés pour une capacité totale de 54 places.

Un ouvrage dédié aux loisirs et à la mobilité quotidienne des Yvelinois

La mise en service de la passerelle assure désormais un itinéraire sécurisé pour les familles, randonneurs et cyclistes au sein d'un patrimoine d'exception (bassin de bois de la Cranne, Château de Plaisir). L'ouvrage rétablit par ailleurs la continuité du sentier GR11 surnommé « le Grand Tour de Paris » et vient parfaire le maillage cyclable sur ce secteur.

Des déplacements fluidifiés et sécurisés sur un secteur parmi les plus fréquentés des Yvelines

L'opération d'aménagement de la RD 30, au sein de laquelle s'inscrit la mise en service de la passerelle du Bois de la Cranne, vise principalement à sécuriser l'ensemble des déplacements pour tous les usagers de la route. Débutés en 2015, l'achèvement des travaux d'aménagement de la voirie en février 2018 a permis de fluidifier et sécuriser la circulation sur le secteur par le doublement à 2x2 voies de la RD 30 et la dénivellation des carrefours. Le report du trafic de transit sur la RD 30 fluidifiée, avec un centre-ville apaisé, contribue à l'amélioration du cadre de vie des riverains.

Puis, en septembre 2019, la mise en service de la passerelle de franchissement de la RN 12 a permis de rétablir une continuité cyclable et sécuriser les déplacements des piétons et des cycles vers le quartier de la Clé Saint Pierre depuis Plaisir notamment pour le collège de la Clé Saint Pierre situé sur la rive sud de la RN 12.

Les aménagements dédiés aux circulations douces comme les 6 500 m de voie verte longeant la RD 30, la passerelle piétons-cycles de franchissement RN 12, et la passerelle du Bois de la Cranne et parkings attenants, font partie intégrante du projet et totalisent près de 9 M€, dont 4,5 M€ ont été financés par la Région.




L'opération s'est accompagnée d'un important volet paysager totalisant près de 40 000 plants sur une surface totale de paysagement de 20 ha.

La passerelle du Bois de la Cranne en chiffres :

- Coût de l'opération : **1,9 M€**
- Maître d'ouvrage : **CD78**
- Maître d'œuvre : **EGIS Villes et Transports**
- Entreprises : **TERIDEAL / IOA Construction / R.LEGRAND**

L'opération de la RD30 en chiffres :

- Coût de l'opération : **87,53 M€**
- Financement du CD78 : **54,2 M€**
- Financement de la Région IdF : **33,3 M€** (Plan « anti-bouchon » pour changer la route et CPRD), dont 4,5 M€ pour les circulations douces
- Circulation : **30 000 véhicules/jour sur le secteur**

-  yvelines.fr
-  [Yvelines.78](https://www.facebook.com/Yvelines.78)
-  [Les_Yvelines](https://twitter.com/Les_Yvelines)
-  [Conseil Départemental des Yvelines](https://www.youtube.com/ConseilDépartementalDesYvelines)
-  [départementyvelines](https://www.linkedin.com/company/départementyvelines)

